

Lucé, le 1^{er} septembre 2026



Objet : Bourse nationale de lycée
Année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Je vous informe de l'ouverture de la campagne de bourses nationales d'études du second degré pour **l'année scolaire 2026-2027**.

Lycée professionnel
Philibert de l'Orme

Lycée des métiers
du bâtiment

Le proviseur

Dossier suivi par
Intendance
T 02 37 35 38 30
F 02 37 35 38 38
ce.0280009h
@ac-orleans-tours.fr

7 rue Jules Ferry
28114 Lucé Cedex

Cette campagne qui se terminera le **15 octobre 2026 (délai de rigueur)** s'adresse à l'ensemble des élèves (boursier en 2025-2026 ou non) **sous statut scolaire** (*les apprentis, les étudiants et les élèves inscrits en BTS ne sont pas concernés par cette aide financière*).

Les responsables fiscaux d'un élève qui ont consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse lors de l'inscription ou réinscription de leur enfant sont dispensés de déposer une demande de bourse.

Afin de vous aider à déterminer si vous pouvez prétendre à une bourse, je vous invite à prendre connaissance du barème figurant sur la notice d'information ci-jointe. Un simulateur est également accessible depuis **education.gouv.fr/les-aides-financieres-lycee**.

Si vous pouvez bénéficier d'une bourse, vous pouvez dès maintenant effectuer votre demande soit :

- Par consentement à l'étude automatique du droit à bourse à retourner **au plus vite et avant le 12 octobre 2026** (dépôt du document au secrétariat intendance ou intendancepdo@gmail.com)
- En ligne via votre compte Educonnect : <https://teleservice.education.gouv.fr> (voir les guides en pièces jointes)
- à l'aide du document **cerfa n°11319*23** ci-joint (des imprimés sont disponibles au secrétariat intendance du lycée).

Si vous optez pour une demande « papier », le dossier cerfa n°11319*23, correctement rempli et accompagné de votre avis d'imposition, sera déposé au secrétariat intendance du lycée très rapidement et au plus tard **le 15 octobre 2026**.

Les demandes de bourse sont suivies par le Service Académique des Bourses qui peut vous demander des documents complémentaires pour l'étude du dossier.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur,
J.M. NOUGUÈS

